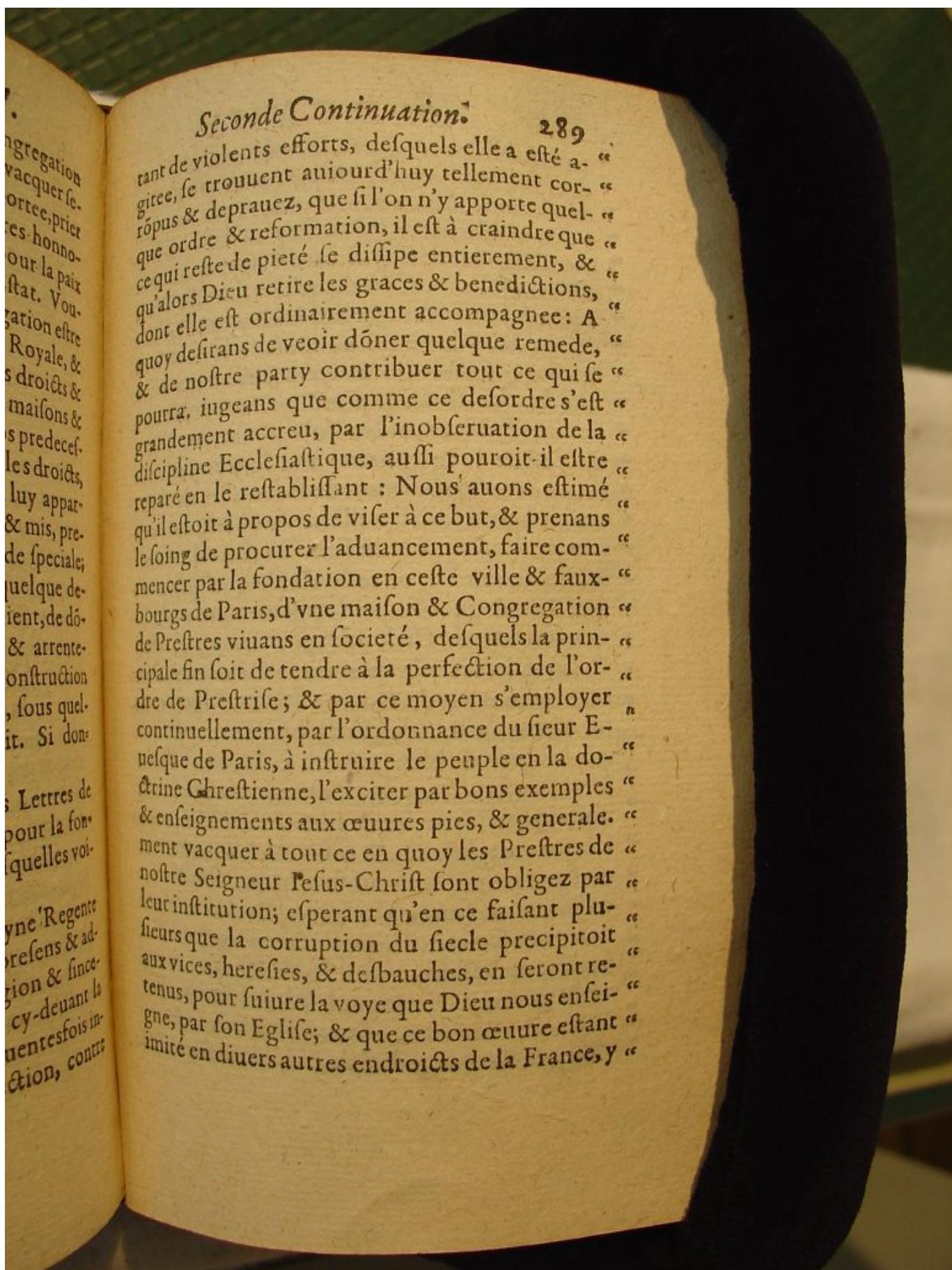
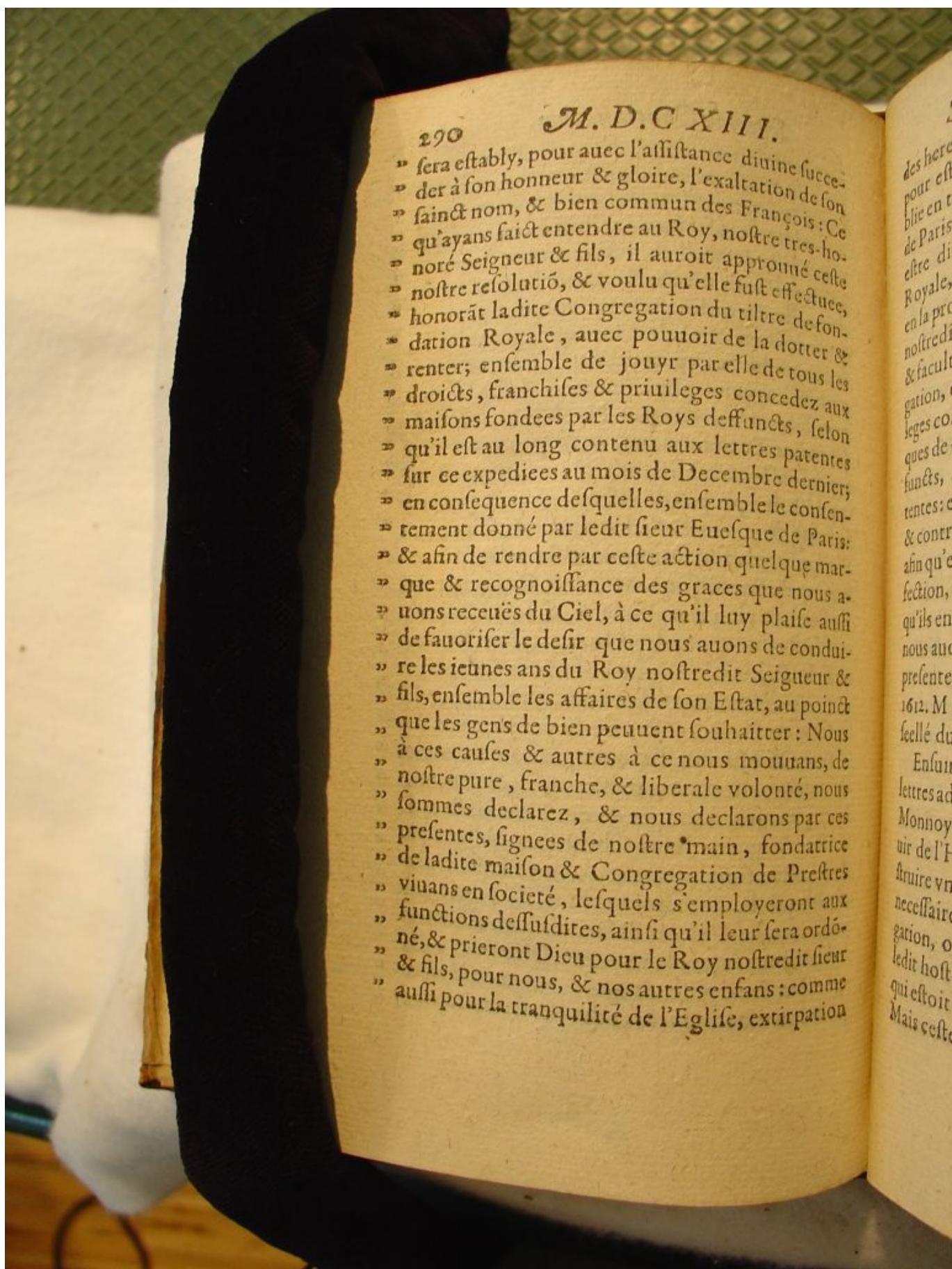
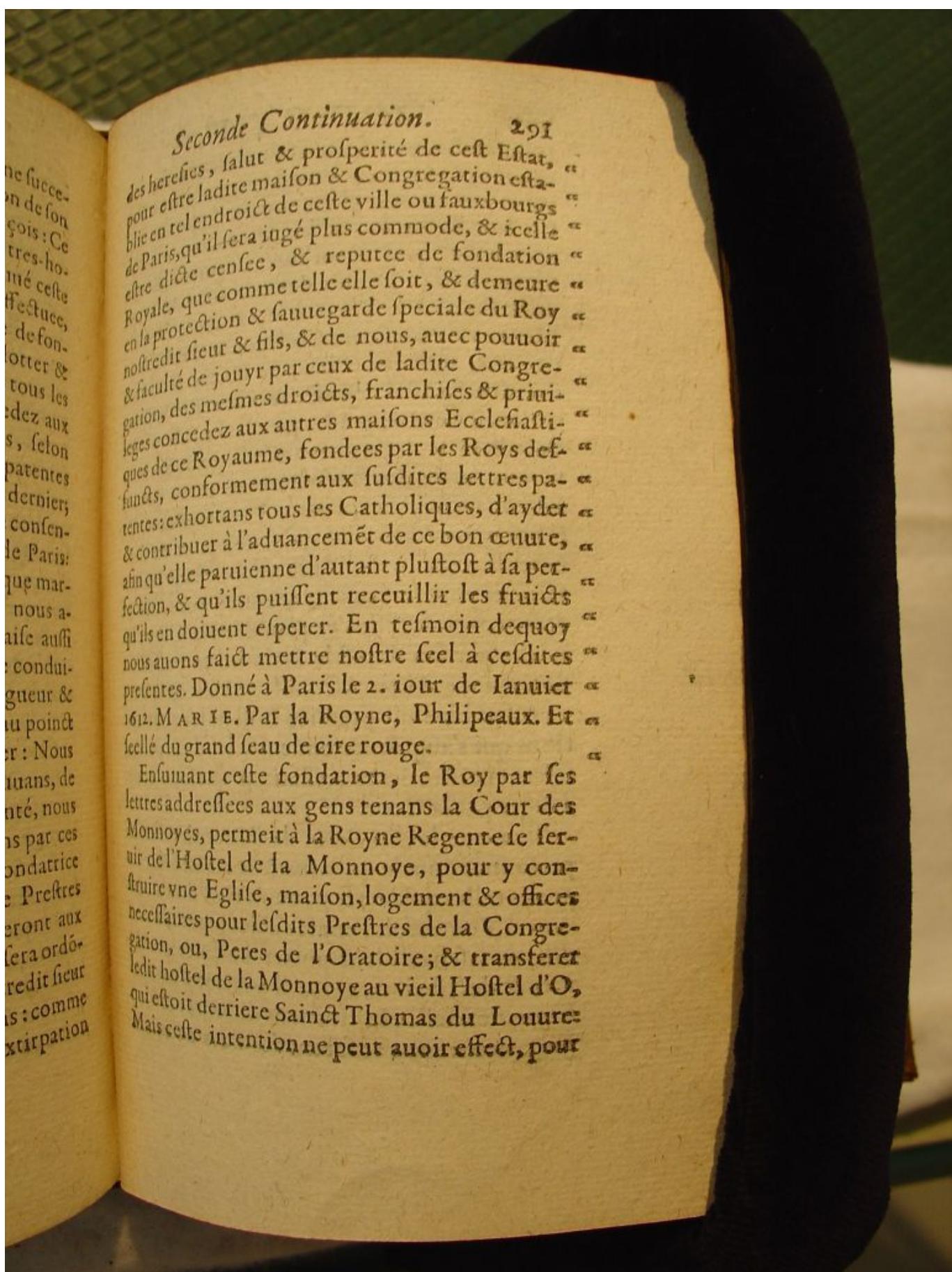


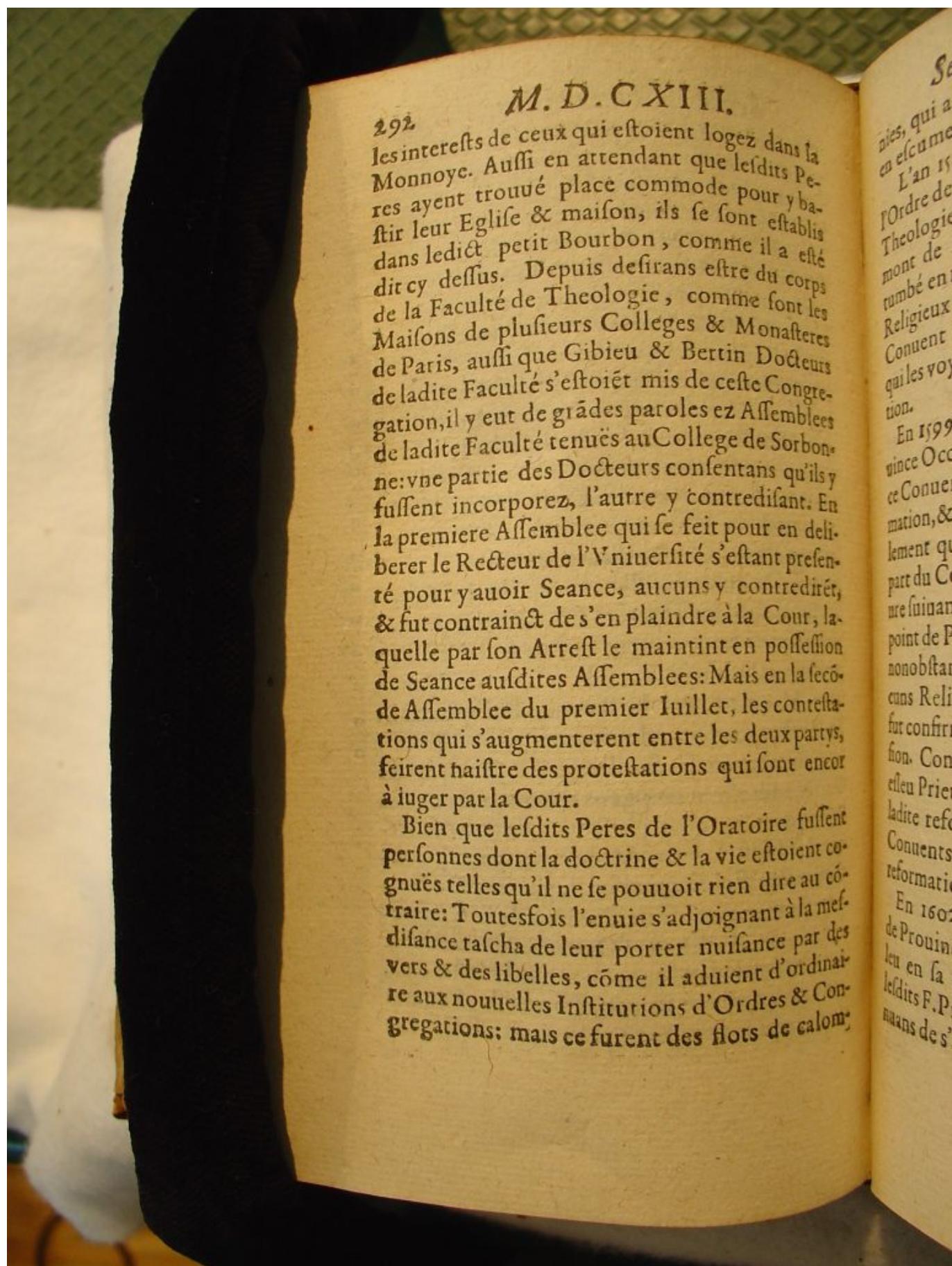
Lettres de la  
Royne Re-  
gente pour  
la foundation  
de ladite  
Congregatio

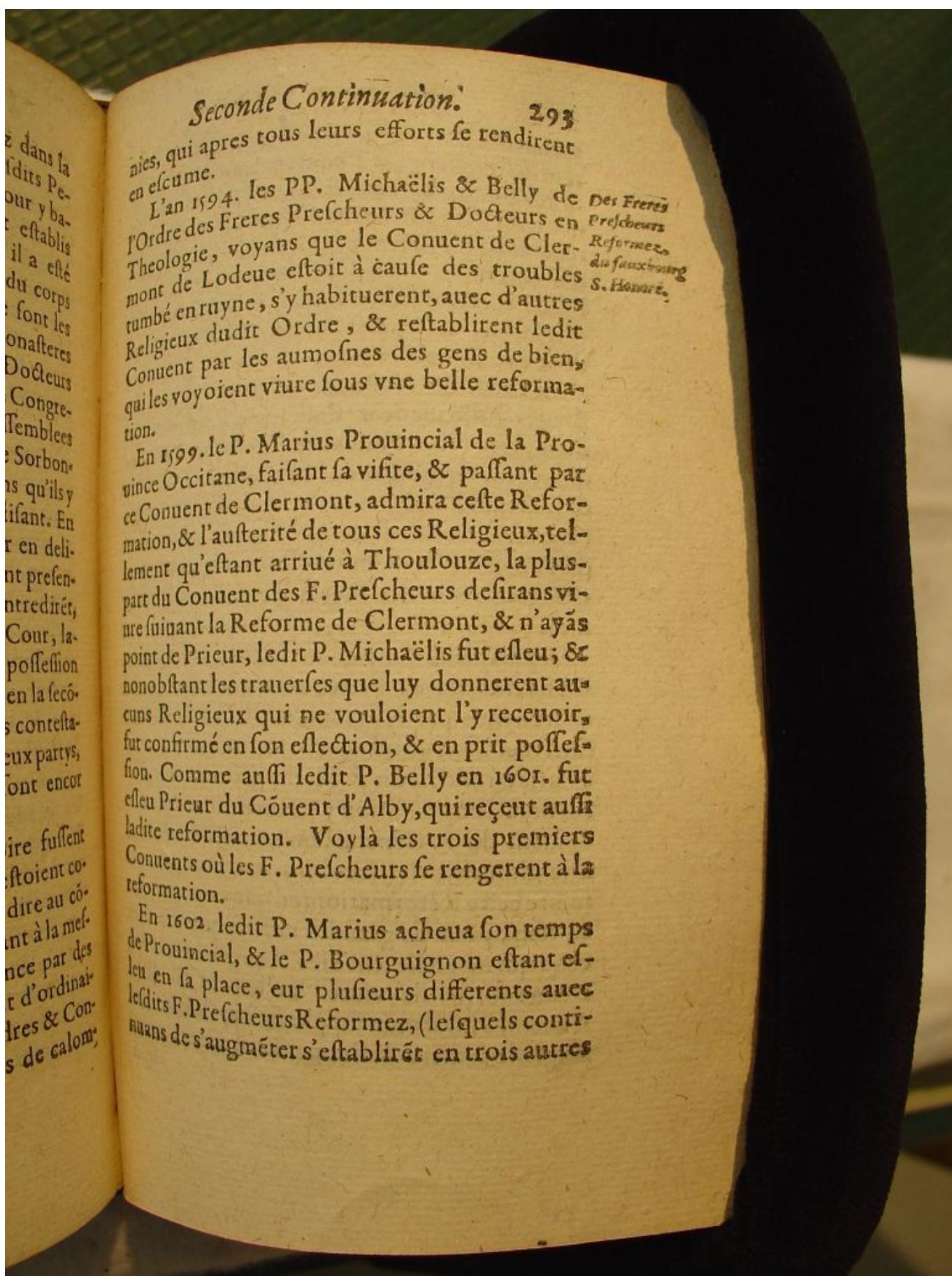
Marie par la grace de Dieu Royne Regente de France & de Nauarre, à tous presens & aduenir, salut. La pureté de la Religion & sincérité des mœurs qui ont rendu cy-deuant la France si recommandable, & souuentesfois incité le ciel d'en prendre la protection, contre

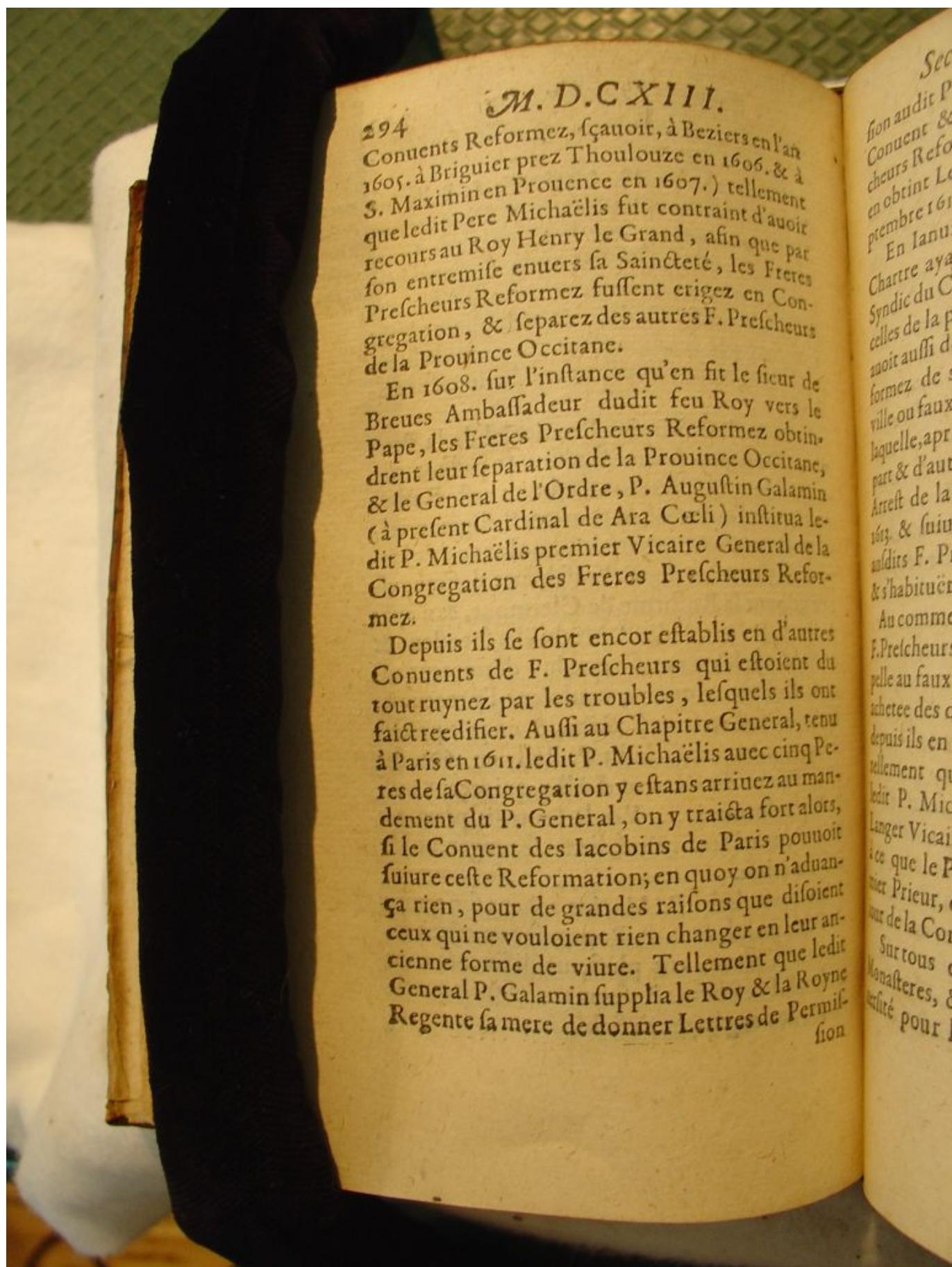


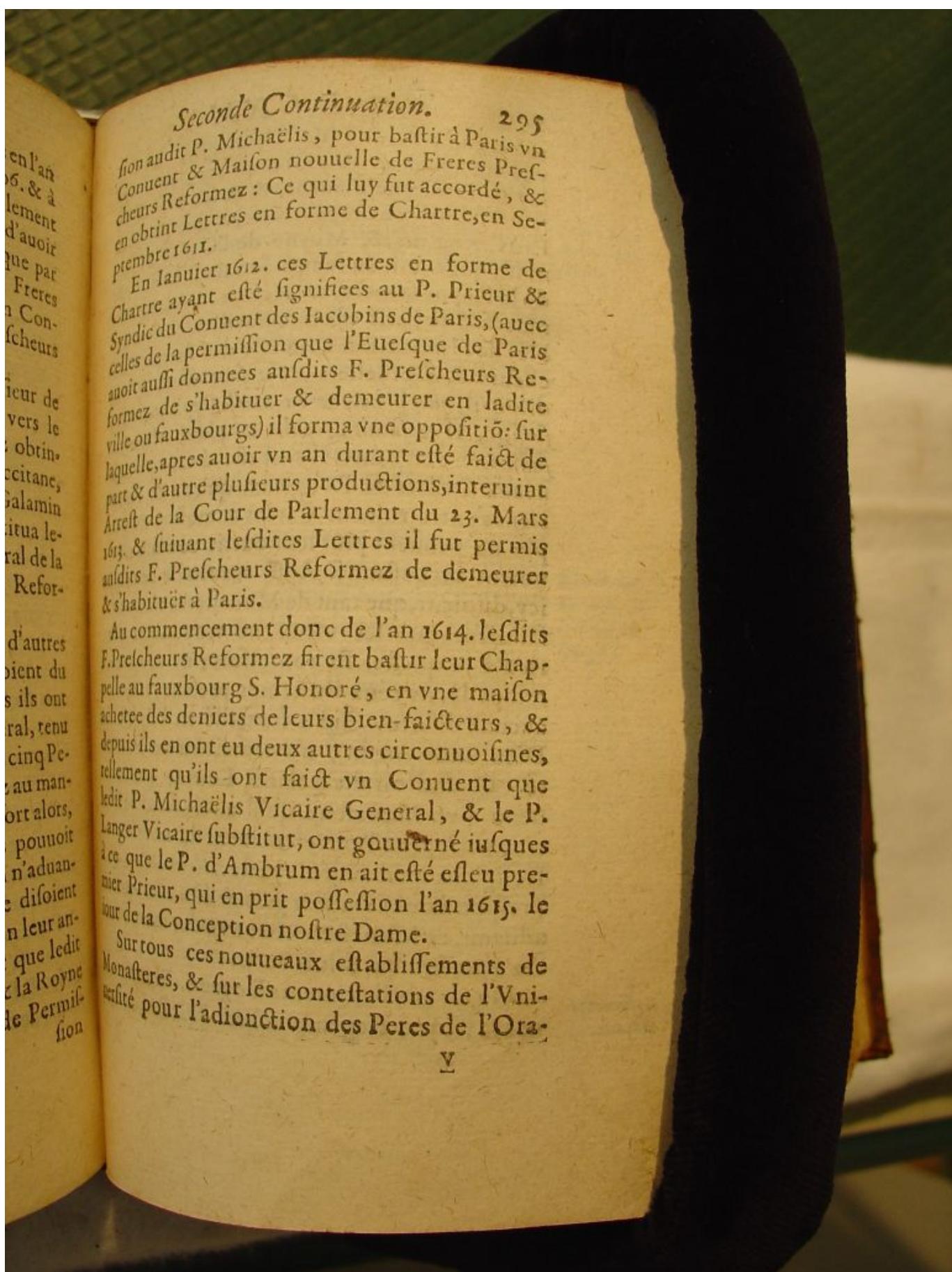












M.D.CXIII.

296

toire en la Faculté de Theologie , on fait  
vne comparaison de ce temps icy , avec ce-  
luy de la Royne Blanche , & de son fils le Roy  
fain et Louys , Et rapportoit on , que Mathieu  
Paris Anglois , & Moyne de l'Ordre S. Be-  
noist , qui vivoit du temps de Saint Louys , &  
de la Royne sa mere , auoit escrit , qu'alors l'U-  
niuersité de Paris estoit merueilleusement trou-  
blee de l'Institution nouvelle des Freres Ptes.  
chens & Cordeliers , Tot sunt exorti Ordines  
disoit il , quot hi hos , & è conuerso supplantant : Nec  
sufficit , ut consuerit , populus eos plebeis elemosynis  
fussentare : c'est à dire ; Il s'est esleué tant de nou-  
ueaux Ordres de Religieux , qu'eux & les an-  
cienss'entre ruinent : Car les aumosnes du peu-  
ple ne peuvent plus les nourrir comme ils a-  
voient accoustumé . Aussi aucun de ce temps  
icy , disoient , que tant de Monasteres nouveaux  
faisoient que les vieux ne trouuoient plus  
rien à la queste . Et toutesfois , ny ceux de ce  
temps là , ny ceux du temps présent , n'ont eu  
aucune disette . Qui a trauaillé en l'Eglise de  
Dieu sincèrement , n'a iaimais eu de nécessi-  
té . Quant on dit à saint Louys , que le re-  
venu d'un Monastere qu'il auoit fondé estoit  
trop petit pour l'entretenement du nombre de  
Religieux qu'il desiroit y estre ; Ils en auront assé  
(respondit-il) s'ils sont gens de bien . Ce qui est  
aduenu , ce Monastere estant un des mieux ren-  
tez à present qui soit à Paris .

Bastiments  
Royaux .

Quant aux Bastiments Royaux , En ceste an-  
nee la Royne Regente acheta l'Hostel de Lu-

